

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Émirats – BTE- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Bilan consolidé Arrêté au 31/12/2013 (Unité : en milliers de dinars)

	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	1	17 388	6 814
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2	203 205	121 417
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (*)	3	508 345	490 840
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	4	53 532	62 869
PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT	5	40 706	30 665
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE		2 022	2 022
VALEURS IMMOBILISEES	6	17 369	16 884
AUTRES ACTIFS (*)	7	27 611	16 434
TOTAL ACTIF(*)		870 178	747 945
CAPITAL	8	90 000	90 000
RÉSERVES	9	55 515	56 666
ACTIONS PROPRES		-840	-840
RÉSULTATS REPORTES(*)	10	-5 893	-2 533
RÉSULTAT DE L'EXERCICE(*)	11	2 178	2 310
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		140 960	145 603
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	12	39 223	41 195
CAPITAUX PROPRES*		180 183	186 798
BANQUE CENTRALE CCP ET TGT		-	-
DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	13	25 334	48 186
DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	14	484 094	335 836
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES	15	153 362	164 689
AUTRES PASSIFS	16	27 205	12 436
TOTAL PASSIF		689 995	561 147
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS(*)		870 178	747 945

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

Etats des engagements hors Bilan consolidés
Arrêtés au 31 décembre 2013
(unité : en milliers de dinars)

	31/12/2013	31/12/2012
PASSIFS ÉVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	54 511	62 539
Crédits documentaires	24 608	27 552
TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS	79 119	90 091
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	87 448	29 180
Engagements sur titres	-	250
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	87 448	29 430
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement reçus	5 282	5 282
Garanties reçues	349 301	349 522
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	354 583	354 804

État de résultat consolidé
Exercice clos le 31/12/2013
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES		52 125	46 894
INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	17	36 710	32 587
COMMISSIONS (en produits)	18	9 423	7 664
GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPE. FINANCIÈRES	19	4 848	4 594
REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	20	1 144	2 049
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES		19 926	16 861
INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES	21	19 708	15 981
COMMISSIONS ENCOURUES	22	659	881
		-441	-
PERTES SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCE ET OPE. FINANCIÈRES			
PRODUIT NET BANCAIRE		32 199	30 032
DOT. PROV. & CORREC. VAL. SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (*)		-6 611	-7 373
DOT. PROV & RES. DES CORRECTIONS DE VAL / PORTEFEUILLES D'INVEST		2 278	883
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23	48	166
FRAIS DE PERSONNEL	24	-12 830	-10 963
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	25	-6 928	-5 565
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	26	-3 585	-3 323
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES NON VALEURS		-	-156
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION(*)		4 571	3701
SOLDE EN GAINS / PERTES PROVENANT D'AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES		-35	154
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (*)	27	-219	366
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		4 317	4 221
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE		-	-
PART DES MINORITAIRES		2 139	1 911
RÉSULTAT NET (*)		2 178	2 310
Modifications comptables nettes de l'impôt différé (*)	5.5.3	-4 379	-4 527
RÉSULTAT NET APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		-2 201	-2 217

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

État de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31/12/2013
(Unité en milliers de Dinars)

ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	Exercice	Exercice
	2 013	2 012
Produits d'exploitation bancaires encaissés	51 170	47 963
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-23 533	-19 985
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	-	-196
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	16 807	19 601
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	118 457	127 133
Sommes versées aux Personnel et C. Divers	-13 366	-16 779
Autres flux d'exploitation	1 919	-38 479
Impôts sur les sociétés	-304	-402
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	151 150	118 856
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 521	1 050
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-4 843	-16 672
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-1 974	-2 905
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-5 296	-18 527
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	-6 792	1 311
Augmentation/diminution ressources spéciales	-4 975	-14 721
Remboursement d'emprunts sur le marché public	-10 251	24 330
Placements	-607	632
Dividendes versés / Encaissés	-1 986	-2 217
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	-24 611	9 335
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	121 243	109 664
Liquidités et équivalents en début de période	67 381	-42 284
Liquidités et équivalents en fin de période	188 624	67 380

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. DATE DE CLÔTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2013.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Émirats	Financier	100%	Mère	Intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Émirats d'Investissement	Financier	100%	Filiale	Intégration globale	100%
Rapid Recouvrement	Financier	99,73%	Filiale	Intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	Financier	100%	Filiale	Intégration globale	99,93%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	Touristique	87,43%	Filiale	Intégration globale	87,43%
Tuniso Émiratie Sicav (TES)	Financier	14,36%	Filiale	Intégration globale	14,25%
Société Djerba Aghir (*)	Touristique	43,67%	Associée	Mise en équivalence	43,67%

(*) La société Djerba Aghir a été présentée par mise en équivalence pour la valeur de la participation soit 2 022 mD étant donné que cette dernière n'a pas établi des états financiers récents (la dernière situation arrêtée remonte à l'exercice 2010).

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts impayés ou réservés ayant fait l'objet d'arrangement, de rééchelonnement ou de consolidation quelque soit la classification des engagements auxquels ils sont rattachés. Seule la partie effectivement encaissée est incorporée au résultat de l'exercice, au sens de la circulaire BCT N° 91-24. Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contrepartie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

• Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.5.3-Provision additionnelles et changement de méthode comptable:

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Ladite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013. De ce fait, les données de l'exercice 2012 ont été retraitées comme suit :

1- Rubriques retraitées du Bilan au 31 décembre 2012 :

	2012 publié	Retraitements	2012 retraité
AC3- Créances sur la clientèle	497 577	-6 737	490 840
AC7-Autres actifs	14 076	2 358	16 434
TOTAL ACTIF	752 324	-4 379	747 945
CP3 - Résultats reportés	1 159	-3 692	-2 533
CP4 - Résultat de l'exercice	2 997	-687	2 310
TOTAL CAPITAUX PROPRES	191 177	-4 379	186 798
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	752 324	-4 379	747 945

2- Rubriques retraitées de l'état de résultat au 31 décembre 2012 :

	2012 publié	Retraitements	2012 retraité
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-6 316	-1 057	-7 373
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 758	-1 057	3 701
Impôt sur les sociétés	-4	370	366
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	4 908	-687	4 221
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 997	-687	2 310
MODIFICATIONS COMPTABLES	-835	-3 692	-4 527
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	2 162	-4 379	-2 217

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change. Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. MÉTHODES SPÉCIFIQUES À LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

• L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

• Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUÉS DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,
- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

NOTE 1: CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Ce poste présente au 31/12/2013 un solde de 17 388 KDT contre 6 814 KDT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	17 388	6 814
Total	17 388	6 814

NOTE 2: CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Ce poste présente au 31/12/2013 un solde de 203 205 KDT contre 121 417 KDT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	195 611	119 494
CTEI	60	40
RR	105	243
SICAR BTE	-	1234
SICAV	7 429	72
SNVV	-	334
Total	203 205	121 417

NOTE 3: CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Au 31/12/2013, les créances sur la clientèle présentent un solde net des provisions de 508 345 KDT contre 490 840 KDT au 31/12/2012 :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE (*)	507 644	488 980
RR	-	313
SNVV	271	1174
SICAR BTE	430	373
Total	508 345	490 840

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

NOTE 4: PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 53 532 KDT à fin 2013 et se détaille ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
CTEI	183	280
RR	94	74
SICAR BTE	5 984	7 374
SICAV	46 811	55 141
SNVV	460	-
Total	53 532	62 869

NOTE 5: PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement présente un solde net de 40 706 KDT au 31/12/2013 et se détaille ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	29 509	19 832
CTEI	547	989
RR	80	257
SICAR BTE	10 570	9 587
Total	40 706	30 665

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2013 un solde net de 17 369 KDT se détaille comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	14 273	13 623
CTEI	215	237
RR	191	145
SICAV	-	3
SNVV	2 690	2 876
Total	17 369	16 884

NOTE 7: AUTRES ACTIFS

Ce poste présente au 31/12/2013 un solde de 27 611 KDT contre 16 434 KDT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE (*)	24 146	14 749
CTEI	140	112
RR	1 333	660
SICAR BTE	849	265
SICAV	-	10
SNVV	1 143	638
Total	27 611	16 434

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

NOTE 8: CAPITAL

Au 31.12.2013, le capital du groupe BTE présente un solde de 90 000 KDT :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	90 000	90 000
Total	90 000	90 000

NOTE 9: RÉSERVES

Les réserves du groupe BTE se détaillent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	67 192	62 636
CTEI	-757	-350
RR	-8 811	-9 142
SICAR BTE	888	124
SICAV	6 442	12 196
SNVV	-9 439	-8 798
Total	55 515	56 666

NOTE 10: RÉSULTATS REPORTES

Les résultats reportés du groupe BTE se détaillent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE (*)	-5 893	-2 533
Total	-5 893	-2 533

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

NOTE 11: RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Les résultats du groupe BTE se détaillent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE (*)	3 163	1 703
CTEI	-446	-405
RR	-1 317	-293
SICAR BTE	643	350
SICAV	356	558
SNVV	-221	397
Total	2 178	2 310

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES-INTÉRÊTS DES MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
RR	-324	-25
SICAV	40 903	42 428
SICAR BTE	1	-
SNVV	-1 357	-1 208
Total	39 223	41 195

NOTE 13 : DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers du groupe BTE en 2012 et 2013 se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	25 334	46 037
SNVV	-	2 149
Total	25 334	48 186

NOTE 14: DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle du groupe en 2012 et 2013 se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	484 094	335 836
Total	484 094	335 836

NOTE 15 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Les emprunts et ressources spéciales du groupe BTE entre 2012 et 2013 se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	146 785	159 428
SICAR BTE	-	150
SNVV	6 577	5111
Total	153 362	164 689

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS

Les autres passifs du groupe se détaillent ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	5 218	3 168
CTEI	4935	1 913
RR	1 817	559
SICAR BTE	-	1 321
SICAV	8 062	4 081
SNVV	7 173	1 394
Total	27 205	12 436

NOTE 17: INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Les intérêts et revenus assimilés du groupe se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	35 188	31 277
RR	-	75
SICAR BTE	-	151
SICAV	-	124
SNVV	1 522	960
Total	36 710	32 587

NOTE 18: COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Les commissions constatées en produit du groupe se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	8 909	6 819
RR	166	5
SICAR BTE	348	537
CTEI	-	303
Total	9 423	7 664

NOTE 19: GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT

Ce poste se détaille comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	2 112	1668
CTEI	48	145
RR	25	63
SICAR BTE	2	-
SICAV	2 661	2718
Total	4 848	4 594

NOTE 20: REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les revenus du portefeuille d'investissement en 2012 et 2013 se présentent ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	552	1 606
CTEI	71	50
SICAR BTE	512	393
SNVV	9	-
Total	1 144	2 049

NOTE 21: INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILES

Les intérêts encourus et charges assimilés du groupe BTE se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	18 907	15 753
RR	61	32
SICAR BTE	167	184
SNVV	573	12
Total	19 708	15 981

NOTE 22: COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions du groupe BTE se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	658	879
CTEI	1	2
Total	659	881

NOTE 23: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation du groupe se présentent comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	-	56
CTEI	37	18
RR	-	92
SICAR BTE	-	-
SICAV	11	-
SNVV	-	-
Total	48	166

NOTE 24 : FRAIS DE PERSONNEL

Les charges du personnel du groupe BTE en 2012 et 2013 se présentent ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	-12 141	-10 300
CTEI	-163	-191
RR	-502	-432
SICAR BTE	-5	-1
SICAV	-19	-14
SNVV	-	-25
Total	-12 830	-10 963

NOTE 25 : CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation du groupe BTE en 2012 et 2013 se présentent ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	-4 714	-4 941
CTEI	-192	-248
RR	-907	-123
SICAR BTE	-140	-89
SICAV	-101	-140
SNVV	-874	-24
Total	-6 928	-5 565

NOTE 26: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions du groupe BTE en 2012 et 2013 se présentent ainsi :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE	-1 231	-1 176
CTEI	-1 111	-920
RR	-54	-86
SNVV	-1 176	-1126
SICAR BTE	-6	-
SICAV	-7	-15
Total	-3 585	-3 323

NOTE 27 : IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés du groupe se présente comme suit :

Société	31/12/2013	31/12/2012
BTE (*)	-95	311
RR	-1	-13
SICAR BTE	-119	-113
SNVV	-4	181
Total	-219	366

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. Note 5.5.3)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de
La Banque de Tunisie et des Emirats BTE***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 27 Juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 870.178 mD et un résultat consolidé bénéficiaire de 2.178 mD, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Banque de Tunisie et des Emirats « BTE », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 5.5.3 « Modifications comptables » décrivant, qu'en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales prévues par ladite circulaire.

En application des dispositions de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la banque au titre de l'exercice 2013.

Cette nouvelle obligation a été qualifiée comme un changement de méthode comptable et appliquée d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs s'élève à 6.737 mD ayant généré un actif d'impôt différé de 2.358 mD, soit un effet net qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013 de 4.379 mD. L'effet net de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions de 3.580 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 23 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOJANI CHERIF

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2013
DU GROUPE BTK-GCE

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2013	Bilan A Fin 2012(*)	Bilan A Fin 2012	Variation		
					Montant	%	
ACTIF							
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	8.1	48 473	34 495(*)	33 295	13 978	41%	
Créances sur les établissements bancaires & financiers	8.2	23 641	47 118(*)	47 910	-23 477	-50%	
Créances sur la clientèle	8.3	1 151 352	990 894(*)	1 034 482	160 458	16%	
Opérations de leasing	8.4	173 243	156 380(*)	156 483	16 864	11%	
Portefeuille titres commercial	8.5	69 647	39 702	39 702	29 945	75%	
Portefeuille titre d'investissement	8.6	11 201	10 971	10 971	230	2%	
Titres mis en équivalence	8.7	1 920	5 702	5 702	-3 782	-66%	
Valeurs immobilisées	8.8	50 670	44 656	44 656	6 014	13%	
Autres actifs	8.9	67 249	79 296(*)	66 085	-12 047	-15%	
TOTAL ACTIF		1 597 395	1 409 215	1 439 286	188 182	13%	
PASSIF							
Banque centrale et CCP		124 016	0	0	124 016	100%	
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8.10	33 101	91 664	91 664	-58 563	-64%	
Dépôt & avoirs de la clientèle	8.11	858 163	791 008	791 008	67 155	8%	
Emprunts & ressources spéciales	8.12	308 608	234 078	234 078	74 530	32%	
Autres passifs	8.13	59 345	81 069	81 069	-21 724	-27%	
TOTAL PASSIF		1 383 233	1 197 819	1 197 819	185 414	15%	
INTERETS MINORITAIRES							
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		18 465	19 377	19 377	-912	-5%	
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 715	1 502	1 502	213	14%	
Total des intérêts des minoritaires		8.14	20 180	20 879	20 879	-699	-3%
CAPITAUX PROPRES							
Capital		100 000	100 000	100 000	0	0%	
Réserves consolidées		90 506	94 089(*)	121 037	-3 582	-4%	
Résultat consolidé de l'exercice		3 476	-3 572(*)	-448	-96	-3%	
Total capitaux propres		8.15	193 982	190 517	220 589	-3 678	-2%
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES			1 597 395	1 409 215	1 439 286	181 037	13%

(*) : Données retraités pour besoin de comparabilité (Cf. *Note 7 aux états financiers*)

ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDES AU 31/12/2013
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

		Notes	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
					Montant	%
	PASSIFS EVENTUELS					
HB-1	Cautions, avals et autres garanties données	9.1	151 399	111 556	39 843	36%
HB-2	Crédits documentaires		75 108	78 083	-2 975	-4%
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		226 507	189 639	36 868	19%
	ENGAGEMENTS DONNES					
HB-4	Engagements de financement donnés	9.2	37 177	31 641	5 536	17%
HB-4	Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	9.2	51	142	-91	-64%
HB-5	Engagements sur titres		176	176	0	0%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		37 404	31 959	2 912	9%
	ENGAGEMENTS RECUS					
HB-6	Engagements de financement recus	9.3	2 761	2 662	99	4%
HB-7	Garanties du remboursement du credit	9.3	19 965	6 471	13 494	209%
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		22 726	9 133	13 593	149%

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2013

DU GROUPE BTK-GCE

(En mDT)

		Notes	Exercice 2013	Exercice 2012(*) proforma	Exercice 2012	Variation	
						Montant	%
Produits d'exploitation bancaire							
PR1	Intérêts et revenus assimilés	10.1	78 686	57 594	57 594	21 092	37%
PR1	Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	10.1	16 559	15 285	15 285	1 274	8%
PR2	Commissions	10.2	13 514	11 029	11 029	2 485	23%
PR3	Gains sur portefeuille commercial et op.financières	10.3	9 287	3 327	3 327	5 960	179%
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	10.4	1 743	1 331	1 331	412	31%
	Total produits d'exploitation bancaire		119 789	88 566	88 566	31 223	35%
CH1	Intérêts encourus et charges assimilés	10.5	-47 267	-34 184	-34 184	-13 083	38%
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	10.5	-9 490	-7 223	-7 223	-2 267	31%
CH2	Commissions encourues	10.6	-661	-491	-491	-170	35%
	Total charges d'exploitation bancaire		-57 418	-41 898	-41 898	-15 520	37%
	PRODUIT NET BANCAIRE		62 371	46 668	46 668	15 703	34%
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	10.7	-18 319	-14 923 (*)	-10 116	-3 396	23%
PR6/CH5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		2 273	758	758	1 515	200%
PR7	Autres produits d'exploitation	10.8	5 944	5 731	5 731	213	4%
CH6	Frais de personnel	10.9	-23 160	-21 669	-21 669	-1 491	7%
CH7	Charges générales d'exploitation	10.10	-12 222	-11 073	-11 073	-1 149	10%
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-4 748	-3 121	-3 121	-1 627	52%
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-77	-23	-23	-54	235%
	RESULTAT D'EXPLOITATION		12 062	2 348	7 155	9 714	414%
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		25	130	130	-105	-81%
CH11	Impôt sur les bénéfices	10.11	-6 895	-4 549(*)	-6 231	-2 346	52%
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 192	-2 070	1 054	7 262	-351%
	PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 716	-1 502	-1 502	-214	14%
	RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		3 476	-3 572	-448	7 048	-197%

(*) : Données retraités pour besoin de comparabilité (Cf. *Note 7 aux états financiers*)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2013
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		113 517	93 486
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-63 694	-49 443
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			0
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-149 081	-196 077
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		53 595	157 157
Titres de placement		-26 393	0
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-23 471	-21 513
Autres flux de trésorerie		-16 392	21 054
Impôt sur les sociétés		-3 796	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-115 715	4 664
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille		1 570	1 833
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		2 475	-7 327
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-12 090	-5 300
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-8 045	-10 794
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
(-)Ajustement des comptes de capitaux propres (variation)		-24 408	
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		95 312	59 211
Remboursement d'emprunts		0	0
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net affecté des activités de		70 904	59 211
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au		-52 856	53 081
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-3 927	-57 008
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	11.1	-56 783	-3 927

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2013

I-RFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2012.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend tous les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87.34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie.

La société STKE, Société Tunisienne koweitienne El Emar, est sortie du périmètre de consolidation suite à la cession de la BTK de sa participation.

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

5.1-METHODES DE CONSOLIDATION :

- INTEGRATION GLOBALE :

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- MISE EN EQUIVALENCE :

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2-REGLES DE CONSOLIDATION :

- Traitement des écarts de première consolidation :

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat.

- Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

6.1- COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

6.2-COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

6.3-COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés.

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4.COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5 . EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

PROVISIONS COLLECTIVES

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par le groupe jusqu'au 31/12/2013 s'élèvent à 8 124 KDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2013 totalisent le montant de 1 546 KDT.

PROVISIONS ADDITIONNELLES

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A titre transitoire, Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la banque au titre de l'exercice 2013 (Cf. Note 7 Ajustement 1).

La dite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2013 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013

6.5.1- Provision sur participations :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6 -IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
-système d'information « DELTA »	20%	5 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7. Ajustements comptables impactant les capitaux propres d'ouverture

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'information financière, la banque a procédé à des ajustements ayant touché les capitaux propres d'ouverture au titre de l'exercice 2013, ces ajustements impactent le bilan consolidé de la façon suivante :

- **Comptes du Bilan :**

	Notes	31/12/2012 avant ajustement	Ajust.1	Ajust.2	Ajust.3	Ajust.4	31/12/2012 après ajustement
ACTIF							
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	8.1	33 295		1 200			34 495
Créances sur les établissements bancaires & financiers	8.2	47 910			-792		47 118
Créances sur la clientèle	8.3	1 034 482	-43 588				990 894
Opérations de leasing	8.4	156 483	-103				156 380
Portefeuille titres commercial	8.5	39 702					39 702
Portefeuille titre d'investissement	8.6	10 971					10 971
Titres mis en équivalence	8.7	5 702					5 702
Valeurs immobilisées	8.8	44 656					44 656
Autres actifs	8.9	66 085	15 292			-2 081	79 296
TOTAL ACTIF		1 439 286	-28 400	1 200	-792	-2 081	1 409 215
PASSIF							
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8.10	91 664					91 664
Dépôt & avoirs de la clientèle	8.11	791 008					791 008
Emprunts & ressources spéciales	8.12	234 078					234 078
Autres passifs	8.13	81 069					81 069
TOTAL PASSIF		1 197 819	0	0	0	0	1 197 819
INTERETS MINORITAIRES							
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		19 377					19 377
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 502					1 502
Total des intérêts des minoritaires	8.14	20 879	0	0	0	0	20 879
CAPITAUX PROPRES							
Capital		100 000					100 000
Réserves consolidées		121 037	-25 276	1 200	-792	-2 081	94 089
Résultat consolidé de l'exercice		-448	-3 124				-3 572
Total capitaux propres	8.15	220 589	-28 400	1 200	-792	-2 081	190 516
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 439 286	-28 400	1 200	-792	-2 081	1 409 215

- **Comptes de l'état de résultat :**

	Notes	31/12/2012 avant ajustement	Ajust.1	31/12/2012 après ajustement
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	10.1	57 594		57 594
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	10.2	15 285		15 285
Commissions	10.3	11 029		11 029
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	10.3	3 327		3 327
Revenus du portefeuille d'investissement	10.4	1 331		1 331
Total produits d'exploitation bancaire		88 566		88 566
Intérêts encourus et charges assimilés	10.5	-34 184		-34 184
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	10.5	-7 223		-7 223
Commissions encourues	10.6	-491		-491
Total charges d'exploitation bancaire		-41 898		-41 898
PRODUIT NET BANCAIRE		46 668		46 668
Dotations aux provisions et résultat des corrections de	10.7	-10 116	-4 807	-14 923
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		758		758
Autres produits d'exploitation	10.8	5 731		5 731
Frais de personnel	10.9	-21 669		-21 669
Charges générales d'exploitation	10.10	-11 073		-11 073
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-3 121		-3 121
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-23		-23
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 155	-4 807	2 348
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		130		130
Impôt sur les bénéfices	10.11	-6 231	1 682	-4 549
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 054	-3 124	-2 070
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 502		-1 502
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-448	-3 124	-3 572

Ajustement 1 :

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a émis en date du 30 décembre 2013 la nouvelle circulaire aux établissements de crédit N° 2013-21 relative à la division, couverture des risques et le suivi des engagements. Selon ladite circulaire, les établissements de crédit sont désormais tenus de constituer des provisions additionnelles selon des quotités définies pour couvrir le risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe des actifs compromis supérieure ou égale à 3 ans (Cf Note 3.1 dernier alinéa).

Au 31/12/2013, l'application de la nouvelle circulaire a résulté en la constitution d'un stock de provisions additionnelles s'élevant à 47 827 KDT.

Etant considéré un changement de méthode comptable, les provisions additionnelles à fin 2012 s'élevant à 28 400 KDT nets d'impôts ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture au titre de l'exercice 2013.

Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, la banque a déterminé l'effet de l'application de la nouvelle circulaire sur les capitaux propres de départ et le résultat net au titre de l'exercice 2012.

Ainsi, la colonne comparative relative à l'exercice 2012 a été retraitée comme suit :

- Provisions additionnelles imputées sur les capitaux propres de départ au titre de l'exercice 2012 pour le montant de 25 276 KDT nets d'impôts;
- Provisions additionnelles imputées sur le résultat de l'exercice 2012 pour le montant de 3 124 KDT nets d'impôts

Ajustement 2 :

A l'occasion de l'arrêté 2013, la banque a procédé à la régularisation de deux suspens correspondants antérieurs à l'exercice 2012 :

- Un suspens au niveau du compte BCT libellé en Dollar USD, dont l'apurement a résulté en la prise en compte d'un gain de change de 1 400 KDT en contre partie de la contre-valeur position de change USD ;
- Un suspens au niveau du compte BCT EURO, dont l'apurement a résulté en la prise en compte d'une perte de change de 200 KDT en contre partie de contre-valeur position de change EURO.

S'agissant d'erreurs fondamentales, les corrections susvisées ont été constatées en ajustement à la hausse des capitaux propres d'ouverture au titre de l'exercice 2013 pour le montant net de 1 200 KDT, par référence au traitement rétrospectif prévu par la Norme Comptable (NC) 11.32.

Ajustement 3 :

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2013, la banque comptabilise les déports et reports courus sur opérations de « Currency Swap ». Ainsi, les déports courus au titre des exercices 2012 et antérieurs ont été constatés en 2013 pour le montant de 792 KDT.

S'agissant d'erreur fondamentale, la correction susvisée a été constatée en ajustement à la baisse des capitaux propres d'ouverture au titre de l'exercice 2013, par référence au traitement rétrospectif prévu par la Norme Comptable (NC) 11.32. Toutefois, les données comparatives n'ont pas été retraitées en raison de l'impossibilité de distinguer de façon séparée l'impact sur l'exercice 2012.

Ajustement 4:

Les 2081 mDT correspond à la dépréciation de l'actif d'impôt différé pris en compte au titre du report déficitaire dont bénéficie la société tête du groupe (BTK) suite aux réintégrations effectuées par les services du contrôle fiscal aux résultats des exercices 2002 à 2006.

Rubrique	solde au 31/12/2012 avant correction	solde au 31/12/2012 après correction	Impact au 31/12/2013
deficit reportable	21 549	15 604	-5 945
AID	7 542	5 461	-2 081

L'impôt différé actif au titre du report déficitaire BTK a été pris en compte dans les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2012 pour le montant de 7 542 Mdt.

ACTIFS :

Note 8.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 48 473 mDT contre 34 495 mDT au 31 décembre 2012 enregistrant ainsi une augmentation de 13 978 mDT. Ce solde est détaillé ainsi:

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012(*)	31/12/2012	Variation	
- Caisse	2 080	4 587	4 587	-2 507	-55%
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	46 393	29 908(*)	28 708	16 485	55%
Total	48 473	34 495	33 295	13 978	41%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 2).

Note 8.2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2013 à 23 641mDT contre 47 118 mDT au 31 décembre 2012 soit une baisse de 23 477 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012(*)	31/12/2012	Variation	
- Créances sur les établissements bancaires	23 641	47 118(*)	47 910	-23 477	-50%
Total	23 641	47 118	47 910	-23 477	-50%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 3).

Note 8.3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2013 un solde net de 1 151 352 mDT contre un solde 990 894 mDT au 31 Décembre 2012, soit une augmentation de 160 458 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012 (*)	31/12/2012	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	979 370	881 180	881 180	98 190	11%
- Créances impayées	356 893	299 864	299 864	57 029	19%
- Principal impayés	173 076	132 653	132 653	40 423	30%
- Intérêts impayés	68 053	95 711	95 711	-27 658	-29%
- Intérêts de retard & autres impayés	115 764	71 500	71 500	44 264	62%
- Intérêts & com. courus & non échus	2 590	5 246	5 246	-2 656	-51%
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	166 070	129 821	129 821	36 249	28%
Total brut des créances sur la clientèle	1 504 923	1 316 110	1 316 110	188 813	14%
A déduire couverture	-353 571	-325 216	-281 628	-28 355	9%
- Provisions a base individuelle	-140 612	-128 592(*)	-85 004	-12 020	34%
- Provisions a base collective	-6 765	-5 377	-5 377	-1 388	26%
- Agios réservés	-206 194	-191 247	-191 247	-14 947	8%
Total net des créances sur la clientèle	1 151 352	990 894	1 034 482	160 458	16%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 1)

Note 8.4 - Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2013, un solde net de 173 243 mDT contre 156 380 mDT au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 16 863 mDT.

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012 (*)	31/12/2012	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	173 503	155 458	155 458	18 045	12%
- Créances impayées	13 475	13 648	13 648	-174	-1%
Total brut des créances sur la clientèle	186 978	169 106	169 106	17 872	11%
A déduire couverture	-13 735	-12 726	-12 623	-1 009	8%
- Provisions individuelles	-11 421	-10 443(*)	-10 340	-978	9%
- Provisions collectives	-1 359	-1 211	-1 211	-148	12%
- Agios réservés	-955	-1 072	-1 072	117	-11%
Total net des créances sur la clientèle	173 243	156 380	156 483	16 863	11%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 1).

Note 8.5 - Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2013 un montant de 69 647 mDT contre 39 702 mDT à fin 2012, enregistrant une augmentation nette de 29 945 mDT. Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
- Obligations	10 594	4 594	6 000	131%
- Actions	24 259	23 950	309	1%
- Bons de trésors	33 876	10 331	23 545	228%
- Créances rattachées	918	827	91	11%
Total net du portefeuille titres commercial	69 647	39 702	29 945	75%

Note 8.6 - Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille Titres de participation s'élève à fin 2013 à 11 201 mDT contre 10 971 mDT à fin 2012, enregistrant une augmentation nette de 230 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
-Titres de participation	39 941	40 710	-769	-2%
- A déduire Provisions	-28 740	-29 739	999	-3%
Total net du portefeuille titres d'investissement	11 201	10 971	230	2%

Note 8.7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2013 un solde 1 920 mDT contre un solde de 5 702 mDT au 31 décembre 2012, enregistrant une diminution 3 782 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
-Participations S G T	0	3 633	-3 633	
-Participations STPI	1 620	1 748	-128	-8%
-Participations MEDAI	300	321	-21	-7%
Total	1 920	5 702	-3 782	-197%

Note 8.8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2013 s'élève à 50 670 mDT contre 44 656 mDT à fin 2012, soit une augmentation de 6 014 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
-Fonds de commerce	954	954	0	0%
logiciels	14 051	658	13 393	2036%
-Terrain	5 953	3 711	2 242	60%
-Siège social	4 149	4 322	-173	-4%
Constructions	3 480	2 244	1 236	55%
-Bâtiments loués	23 834	34 913	-11 079	-32%
-Matériel de transport	1 538	1 393	145	10%
-Matériels de bureau et informatique	5 436	4 201	1 235	29%
-Mobilier de bureau	1 203	1 259	-56	-4%
-Autres agencements et installations	19 577	8 787	10 790	123%
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	336	6 990	-6 654	-95%
-ecart d'acquisition	4 989	4 989	0	0%
Valeur brute des immobilisations	85 500	74 419	11 080	15%
A déduire : Amortissements	-33 981	-29 163	-4 818	17%
A déduire : Amortissements ecart d'acquisition	-498	-249	-249	100%
A déduire : Provisions /avances	-351	-351	0	0%
Valeur comptable nette des immobilisations	50 670	44 656	6 014	13%

Note 8.9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2013 à 67 249 mDT contre 79 296 mDT à fin 2012, soit une diminution de 12 047 mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012 (*)	31/12/2012	Variation	
-Dépôt et cautionnement	298	269	269	29	11%
Comptes d'Etat, collectivités locales	30 293	33 885(*)	20 674	-3 592	-11%
Autres comptes d'actif	39 127	47 885	47 885	-8 758	-18%
- A déduire : provisions sur autres actifs	-2 469	-2 743	-2 743	274	-10%
Valeur comptable nette des immobilisations	67 249	79 296	66 085	-12 047	-15%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 1et 4).

PASSIFS :

Note 8.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2013 la somme de 33 101 mDT contre 91 664 mDT au 31/12/2012 soit une diminution de 58 563 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	33 101	91 664	-58 563	-64%
Total brut	33 101	91 664	-58 563	-64%

Note 8. 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2013 la somme de 858 163 mDT contre 791 008 mDT au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 67 155 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Depots a vue	195 255	177 370	17 885	10%
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	643 975	593 982	49 993	8%
Autres sommes dues à la clientèle	18 933	19 656	-723	-4%
Total brut	858 163	791 008	67 155	8%

Note 8. 12- Emprunt & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2013 la somme de 308 608 mDT contre 234 078 mDT au 31 décembre 2012 soit une hausse de 74 530 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Emprunts représentés par des titres	208 029	166 222	41 807	25%
Ressources spéciales	93 824	65 078	28 746	44%
Dettes rattachées	6755	2 778	3 977	143%
Total	308 608	234 078	74 530	32%

Note 8.13- Autres Passifs

Les autres comptes du Passif ont atteint 59 345 mDT à fin 2013 contre 81 069 mDT à fin 2012, soit une diminution de 21 724 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Fournisseurs	1840	6 995	-5 155	-74%
Dettes sociales et fiscales	3039	4 521	-1 482	-33%
Comptes de régularisation passifs	4 337	23 588	-19 251	-82%
Autres dettes	16 276	18 636	-2 360	-13%
Passifs d'impôt différés	27269	27 001	268	1%
Provisions et réajustements	6584	328	6 256	1907%
Total brut	59 345	81 069	-21 724	-27%

INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2013 la somme de 20 180 mDT contre de 20 879 mDT à fin 2012, détaillée par société comme suit :

Note 8.14- Intérêts Minoritaires

Groupe BTK	A Fin 2012	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	Résultat Exercice 2012	A Fin 2013
Intérêts minoritaires AIL	1 134	-67	14	120	1 201
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	395	-108	70	2	359
Intérêts minoritaires SCIF	325	0	6	4	335
Intérêts min. U. P."SICAF"	2	0	-1	0	1
Intérêts min.TUNIS CENTER	19 023	-2317	-11	1589	18 284
TOTAL INT. MINORITAIRES	20 879	-2 492	78	1715	20 180

Note 8.15- Capitaux Propres :

A la date du 31/12/2013, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 dt libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 193 982 mDT à fin 2013 contre 220 589 mDT à fin 2012, soit une diminution de 26 607 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	Solde à fin 2012 avant modification comptable	Modification comptable relative à l'application de la nouvelle circulaire BCT 2013-21 du 30/12/2013(*)	corrections d'erreurs(**)	Solde à fin 2012 après modification comptable	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	ajustement résultat cession STKE(***)	Ajustements des états financiers individuels	Résultat de l'exercice	Solde à fin 2013
BTK	223 119	-16 488	-1 673	204 958	-275	4 682	1 020		33	210 418
AIL	5 536	-67		5 469	0	-1 283		333	2 277	6 796
EL ISTIFA	-15 299	-11 844		-27 143	0	-1 918		13	724	-28 324
UNIVERS INVEST	667			667	0	-192		-77	11	409
SCIF	497			497	0	0		21	16	534
UNIVERS PART. "SICAF"	1 009			1 009	0	-396		-18	25	620
SGT	1 164			1 164	0	0	-1 020		-144	0
TUNIS CENTER	3 328			3 328	0	-683		-3	467	3 109
STPI	547			547	0	-210		1	83	421
MEDAI	21			21		0		-5	-16	0
TOTAL GROUPE	220 589	-28 399	-1 673	190 518	-275	0	0	265	3 476	193 982

(*) : Il s'agit de l'effet de l'application de la nouvelle circulaire BCT 2013-21 sur les capitaux propres au 31/12/2013 (Cf. Note 7 aux états financiers)

(**) : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustements 2, 3&4).

(***) : Il s'agit de l'ajustement du résultat de cession individuel STKE par rapport à un résultat de cession consolidé

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 9.1 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Avals d'emprunts obligataires	120	120	0	0%
Aval de billets de trésorerie	8 200	6 300	1 900	30%
Avals, cautions & autres garanties données	143 079	105 136	37 943	36%
Total	151 399	111 556	39 843	36%

Note 9.2– Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Engagements de financements donnés	37 228	31 783	5 445	17%
Total	37 228	31 783	5 445	17%

Note 9.3 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Garantie de remboursement des crédits	19 965	6 471	13 494	209%
Garanties reçues de la clientèle	2 761	2 662	99	4%
Total	22 726	9 133	13 593	149%

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

Note 10.1 - Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 95 245 mDT au titre de l'exercice 2013 contre 72 879 mDT au titre de l'exercice 2012, soit une augmentation 22 366 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Commissions d'engagement	159	59	100	169%
Commissions sur cautions & avals	2 347	1 690	657	39%
Report net sur operation de change	1 512		1 512	
Intérêts des placements au marché monétaire	484	836	-352	-42%
Intérêts des comptes débiteurs	16 404	7 853	8 551	109%
Intérêts des crédits à court terme	18 769	12 989	5 780	44%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	55 570	49 452	6 118	12%
Total	95 245	72 879	22 366	31%

Note 10.2 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2013 la somme de 13 514 mDT contre 11 029 mDT en 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 2 485 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Commissions d'études & gestion	2 499	2 542	-43	-2%
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	473	464	9	2%
Commissions sur opérations bancaires dinars	6968	5 267	1701	32%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 574	2 756	818	30%
Total	13 514	11 029	2 485	23%

Note 10.3 - Gain sur portefeuille titre-commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2013 la somme de 9 287 mDT contre 3 327 mDT en 2012, soit une augmentation de 5 960 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Dividendes du portefeuille - titres commercial	35	43	-8	-19%
Gains sur opérations financières	7560	2500	5060	202%
Plus ou moins value de cession titres commercial	-37	-24	-13	54%
Intérêts sur bons de trésor	1729	808	921	114%
Total	9287	3 327	5 960	179%

Note 10.4- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2013 la somme de 1 743 mDT contre 1 331 mDT en 2012 soit une augmentation de 412 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Dividendes	1503	926	577	62%
Autres revenus	240	405	-165	-41%
Total	1 743	1 331	412	31%

Note 10.5 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 56 757 mDT au titre de l'exercice 2013 contre un montant de 41 407 mDT en 2012 soit en augmentation de 15 350mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	4 460	3 487	973	28%
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	13 920	12 339	1 581	13%
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	893	426	467	110%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	1 862	169	1 693	1002%
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	35 622	24 986	10 636	43%
Total	56757	41 407	15 350	37%

Note 10.6- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2013 ont un montant de 661 mDT contre 491 mDT à fin 2012, soit une hausse de 170mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	408	6	402	6700%
Commissions sur op. de titres & de changes	253	485	-232	-48%
Total	661	491	170	35%

Note 10.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 18 319 mDT contre 14 923 mDT à fin 2012, soit une baisse de 3 396 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012(*)	31/12/2012	Variation	
Provisions sur les créances classées	-13 032	-14 412(*)	-9 605	1 380	-10%
Provisions collectives	-1 547	-1 963	-1 963	416	-21%
Provisions pour risques et charges	-459	-615	-615	156	-25%
Pertes sur créances	-3 729	0	0	-3 729	100%
Total des provisions affectées	-18 767	-16 990	-12 183	-1 777	40%
Reprise des provisions sur créances	0	2 067	2 067	-2 067	-100%
Reprise des provisions sur risques Divers	448	0	0	448	100%
Total	-18 319	-14 923	-10 116	-3 396	23%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 1).

Note 10.8 - Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2013 un montant de 5 944 mDT contre un montant de 5 731 mDT en 2012 soit en hausse de 213 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Revenus des activités non financières	516	602	-86	-14%
Revenus des loyers des bâtiments	5428	5129	299	6%
Total	5944	5 731	213	4%

Note 10.9 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2013 un montant de 23 160 mDT contre 21 669 mDT en 2012 soit une augmentation de 1 491 mDT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Salaires & appointements	17 333	16 132	1 201	7%
Charges sociales	5 827	5 537	290	5%
Total	23 160	21 669	1 491	7%

Note 10.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2013 un montant de 12 222 mDT contre un montant de 11 073 mDT à fin 2012 soit une hausse de 1 149 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
Impôts & taxes	553	622	-69	-11%
Travaux, fournitures & services extérieurs	9 758	9 251	507	5%
Transport & déplacements	644	249	395	159%
Frais divers de gestion	1 267	951	316	33%
Total	12 222	11 073	1 149	10%

Note 10.11 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur le bénéfice » présente un solde négatif 6 895mDT au titre de l'exercice 2013 contre un montant négatif 4 548 mDT pour l'exercice 2012, soit une hausse de 2 347 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012 (*)	31/12/2012	Variation	
Impot exigible	-3 562	-3058 (*)	-3173	-504	17%
Impot différé	-3 333	-1491 (*)	-3 058	-1842	124%
Total	-6 895	-4 549	-6 231	-2 346	52%

(*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 7 aux états financiers (Ajustement 1).

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 11.1 – Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2013 un solde négatif de 56 783 mDT contre un solde négatif de 3 927 mDT au 31 Décembre 2012 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	48 472	36 122	12 350
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	8 825	10 361	-1 536
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-114 080	-51 266	-62 814
Autres liquidités et equivalents de liquidité	0	855	-855
Total	-56 783	-3 927	-52 854

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 15 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 1 597 395 mille dinars et un bénéfice net consolidé de 3 476 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidées contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 6.5.3 aux états financiers décrivant que conformément aux dispositions de la circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales prévues par la même circulaire. Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture du groupe au titre de l'exercice 2013.

En application du principe de l'homogénéisation des méthodes comptables, ces nouvelles dispositions ont également été étendues au portefeuille géré par la société El ISTIFA, filiale de la BTK, à laquelle cette dernière a antérieurement cédé un portefeuille de créances au dinar symbolique.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs s'élève à 43.691 KDT (dont 18.221 KDT provenant de la société EL ISTIFA) ayant généré un actif d'impôt différé de 15.292 KDT, soit un effet net qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe BTK au titre de l'exercice 2013 de 28.399 KDT. L'effet net de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions de 4 123 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 12 Juin 2014

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF